



Utilisation frauduleuse de l'image de la CTG

Suite à l'édition d'un document titré "Les nouvelles orientations stratégiques de développement de la Guyane. Collectivité Territoriale de Guyane (sic)", la Collectivité Territoriale souhaite alerter le grand public sur cette publication.

Il ne s'agit en aucune façon d'un document autorisé par la CTG qui n'a fourni aucun élément pour son élaboration, ni validé son contenu. De ce fait, au vue de l'utilisation non autorisée et frauduleuse de l'image de la Collectivité, des poursuites judiciaires sont actuellement à l'étude.

En début d'année 2016, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est vu proposer les services de la société de communication Sashacom, afin d'éditer une parution institutionnelle en fin d'année.

Il alors été spécifié à cette société qu'au préalable de toute prospection, était nécessaire la signature d'une convention établissant clairement les modalités de notre partenariat. Faisant-fi de cette spécification de notre part, la société Sashacom a immédiatement démarré ses démarches.

De plus, il a été porté à notre connaissance par plusieurs signalements, que lors de leur démarchage proposant une implication au sein du document à paraître, cette société induisait en erreur leurs interlocuteurs en laissant penser à un démarchage effectué par des agents de la CTG.

Ces pratiques ont contraint la Collectivité Territoriale de Guyane à signifier à la société Sashacom la suspension de leur collaboration.

Il nous a été confirmé en mai 2016 par le responsable de cette société, la bonne réception de notre décision. Ils nous ont également indiqué avoir pris les dispositions nécessaires afin de mettre à l'arrêt leur activité de démarchage concernant le projet.

La Collectivité Territoriale de Guyane décline toute responsabilité quant à cette publication et ne cautionne donc pas son contenu. Elle invite désormais chaque annonceur à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'obtenir réparation et remboursement.

COMMUNIQUÉ